

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2024 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 11/12/2024.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Annabelle GROMENIL, Carine MALAPEYRE, Béatrice SARTRON
Mrs Éric CHOLLET-GABARD, Robert BOURSEAU, Nicolas LACROIX,
Philippe LANCUENTRE, Jean-Marc ROBERT, Louis DUCARRE.

ABSENTS EXCUSES : Mmes Christine LAVIDALIE, Isabelle GENSOU a donné
procuration à Mme Valérie NAU, Sarah TOVAR a donné
procuration à Mme Valérie VIGIER, M. Christophe COTTIN a
donné procuration à M. CHOLLET-GABARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie NAU.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal n'a pas été signé à la majorité. Messieurs Philippe LANCUENTRE, Jean-Marc ROBERT et Madame Carine MALAPEYRE ont refusé de signer le compte rendu car celui-ci n'a pas été modifié comme demandé par Monsieur Philippe LANCUENTRE.

1. DEPARTS ET ARRIVÉES LOGEMENT

Madame HABARROT a quitté son logement au-dessus de la mairie le 30 novembre 2024. Elle a emménagé au 6 bis Place de la Poste au 1^{er} décembre 2024.

Madame AUZOUX a emménagé dans logement 1 bis Rue de Verdun au 15 décembre 2024.

2. RISQUE PREVOYANCE TERRITORIA MUTUELLE

Le Centre de Gestion a accordé la participation de 14 euros voté lors du précédent conseil municipal.

3. REVALORISATION DES LOYERS ANNÉE 2025

L'augmentation des loyers suivant l'indice INSEE est adopté à l'unanimité.

4. SUBVENTION ANIM'ASSISTANCE

Lors du précédent Conseil Municipal, Madame le Maire devait se renseigner auprès des communes avoisinantes concernant les subventions octroyées pour l'association des chats. Après avoir écouté Madame le Maire, le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 500.00 € à l'association Anim'assistance.

5. CONVENTION RD10 ET RD10^{E2}

Le Département a rédigé une convention pour les travaux d'aménagement de sécurisation sur la RD10 et la RD10^{E2}. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention. Une nouvelle demande sera déposée auprès du Département pour la création de plateaux, à l'entrée des lotissements à Normandin et Jean-Roux.

6. DEVIS PANNEAUX

Un devis a été réclamé à la société SERI pour remplacer les panneaux cassés et pouvoir installer des stops au lieu-dit « La Prévoté » afin de sécuriser le lieu-dit. Le devis s'élève à 5 200.00 €. Il est accepté à l'unanimité.

7. DEVIS SDEEG LAMPADAIRE PLACE ALBERT SEGUIN

La zone autour de l'épicerie et de la MAM est dans le noir. Un devis a été réclamé auprès du SDEEG pour un lampadaire. Il s'élève à 2 954.90 € H.T.. Il est accepté à l'unanimité.

8. RECLAMATION DE LA MAM

Le bâtiment de la MAM a un problème d'isolation et de chauffage. Monsieur NARDOU, plaquiste, a établi un devis pour un changement de dalles, pose de laine verre. Le devis s'élève à 7 400.00 € T.T.C. Le devis est accepté.

9. RESULTAT DU MARCHE PUELIC RECONSTRUCTION MAISON SINISTRÉE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres lors de la séance du 26 novembre 2024 concernant la reconstruction de la maison sinistrée.

Lot 01 Démolition gros œuvre	AP BÂTIMENT
Lot 02 Charpente bois	ECOTOIT
Lot 03 Couverture	LATRA TOITURES
Lot 04 Menuiseries extérieures	BATIPOSE
Lot 05 Isolation thermique par l'extérieur	DARCOS PEINTURE
Lot 06 Plâtrerie	MOUTINHO PLATRIERIE
Lot 07 Menuiseries intérieures	BASSAT BRUNO
Lot 08 Electricité	MAUVILLAIN Christophe
Lot 09 Chauffage ventilation plomberie sanitaire	B&G PLOMBERIE CHAUFFAGE
Lot 10 Revêtements durs	EPRM
Lot 11 Peinture	EPRM

Montant total de l'opération : 183 711.77 € H.T.

Après divers échanges, le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres, (pour : 11 voix, contre : 1 voix, abstention : 2). Madame le Maire est autorisée à signer et à procéder l'exécution des travaux.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Afin que le site internet soit régulièrement mis à jour, et éviter de nouveaux piratages, un devis a été réclamé auprès d'une société informatique, FOXCHIP. Ce devis s'élève à 1 200.00 € annuellement. Le devis est accepté.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,
V. VIGIER